

COMMUNIQUE DE PRESSE

Liste des principaux chantiers sur les routes nationales

Semaine du 06 au 12 juillet 2015

(les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers)

Attention deux chantiers perturbant cette semaine

- **RN1, giratoire « Le Blond », au PR 0+000, entretien du giratoire par balayeuse aspiratrice, chantier mobile, prudence.**
- **RN1, entre les giratoires « Le Blond » et « Maringouins », du PR 0+000 au PR 3+050, entretien annuel de la 2x2 voies, neutralisation de voie risque de ralentissement, prudence.**

Chantiers réalisés sur la route nationale n°1

- **RN1, entre Mana et ST Laurent, du PR 189+370 au PR 200+000, fauchage mécanique des accotements, chantier mobile prudence.**
- **RN1, entre Sinnamary et Iracoubo, du PR 109+270 au PR 115+800, entretien des ouvrages d'art, prudence.**
- **RN1, entre les carrefours « Petit Saut » et « Changement » à Sinnamary, du PR 94+000 au PR 104+000, fauchage mécanique des accotements, chantier mobile, prudence.**
- **RN1, entre Kourou et Sinnamary, du PR 69+000 au PR 95+700, renforcement de chaussée, circulation alternée, prudence.**

Chantiers réalisés sur la route nationale n°2

- **RN2, entre les giratoire « Balata » et « Progt », du PR 0+000 au PR 2+000, travaux de sondages et de curage de fossés, prudence.**
- **RN2, après le carrefour de Cacao, du PR 56+700 au PR 56+800, création descente d'eau, circulation alternée, prudence.**
- **RN2, entre le carrefour de Cacao et Régina, du PR 103+400 au PR 103+500, réparation de têtes d'ouvrages hydrauliques, prudence.**
- **RN2, entre Régina et ST Georges, du PR 154+000 au PR 184+000, traitement de chaussée, chantier mobile prudence.**

Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire.

Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.

Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr